Accueil

Maison d'Enfants à Caractère Social La Rive Bleue — ARPEJE 49

ARPEJE 49 engage au quotidien une mission de protection des enfants et adolescents présentant des difficultés sociales et familiales, nécessitant une mesure de protection et la mise en place d'un accueil au sein d'une structure adaptée et habilitée.

Ils sont confiés par habilitation des Conseils Départementaux, dans le respect des Lois en vigueur.

Nos dispositifs d'accueil

Contactez-nous





Présentation

L' Association ARPEJE 49 puise ses racines dans l'histoire d'ANGERS, dès le début du 19ème siècle.

Elle regroupe deux établissements dont les origines se réfèrent à un ancien orphelinat de la Ville d'Angers, créé à partir d'une donation en 1849, et un refuge institué par la congrégation du Bon Pasteur, fondé en 1829.

Aujourd'hui, tandis que l'Association ARPEJE 49 inscrit son avenir dans une dynamique de développement basée sur ses valeurs, seul l'établissement La Rive Bleue poursuit son activité et est réparti sur plusieurs sites, étendus sur la ville d'Angers et son agglomération.

Elle accueille des enfants et des jeunes, de 3 à 21 ans, venant du Maine-et-Loire, des Pays de la Loire et des régions voisines.

Les actions

Accueillir

En mettant à disposition de l'enfant et de l'adolescent des conditions de vie favorables à son développement et épanouissement.

Protéger

Par une distanciation physique momentanée ou plus durable du milieu familial, modulable selon les besoins dans l'intérêt de l'enfant.

Accompagner

Par la mise en œuvre d'un projet personnalisé, favorisant le développement physique, affectif, intellectuel et social.

Valeurs associatives

Le déploiement d'un pôle Protection de l'enfance, au sein de l'Association ARPEJE 49, s'inscrit dans une volonté affirmée de développer des liens étroits en plaçant le jeune au cœur de ses dispositifs.

- Solidarité & partage
- Professionalisme & engagement
- Dynamisme & créativité
- Humanisme & respect



ARPEJE 49 en quelques dates

29 octobre 1829 Fondation Refuge d'Angers

Fondation du Refuge d'Angers dans une fabrique de cotonnade (toiles peintes) : « la fabrique Tournemine » et de la « Congrégation de Notre Dame de la Charité du Bon Pasteur » par

Mère Marie Euphrasie PELLETIER

10 octobre 1850 Etablissement « l'Ouvroir »

Les Sœurs de Saint Vincent de Paul reçoivent une donation avec la charge d'y créer un établissement de secours « L'Ouvroir »

1 janvier 1881 Orphelinat Lesour

La ville d'Angers décide la création d'un orphelinat Lesourd

1 janvier 1916 Bon Pasteur

Le « Bon Pasteur » obtient l'habilitation par l'Etat pour recevoir des jeunes de l'Assistance Publique et de jeunes filles délinquantes

1 janvier 1973 Foyer d'Ambray

Modification des statuts et création de l'Association du foyer d'Ambray

17 janvier 1977 Foyers Tournemine

Les statuts de la Congrégation sont modifiés et l'établissement du « Bon Pasteur » se dénomme les Foyers Tournemine ». L'habilitation accordée par la PJJ* est conservée mais le public accueilli est essentiellement concerné par une mesure de protection, au regard du risque de maltraitance avéré ou suspecté dont il est l'objet

1 juillet 1991 Association Ambray-Tournemine

L'Association du Foyer d'Ambray reprend la gestion administrative et financière des foyers Tournemine à la demande de la Congrégation du Bon Pasteur. Ce second établissement accueille des jeunes filles de 13 à 21 ans, aux problématiques familiales diverses

1 février 1995 La Rive Bleue

Inauguration de la Rive Bleue, qui accueille des jeunes filles de 7 à 21 ans en lieu et place des locaux de la rue Vauvert devenus inadaptés. Elle est située rue Boileau et abrite le siège de l'Association

6 décembre 2011 Association ARPEJE 49

L'association Ambray — Tournemine devient l'Association ARPEJE 49 (Accompagnement à la Réalisation du Projet Educatif pour le Jeune et l'Enfant)

Nos dispositifs d'accueil

Découvrir nos lieux d'accueil